

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 9 mai 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 mai 2022

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMÉRATION NIORT JAZZ FESTIVAL

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LÉCOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jeanine BARBOTIN à Valérie BELY-VOLLAND, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Marie-Paule MILLASSEAU à Yvonne VACKER, Rose-Marie NIETO à Philippe TERRASSIN, Michel PAILLEY à Bastien MARCHIVE, Dominique SIX à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Yamina BOUDAHMANI, Lydia ZANATTA à Gérard LEFEVRE.

Titulaires absents suppléés :

François BONNET par Nathalie CLAIN, Christophe GUINOT par Virginie HEULIN, Lucy MOREAU par Olivier TRAVEL.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Mélina TACHE.

Titulaires absente excusée :

Annick BAMBERGER.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : François GUYON

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 MAI 2022

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT D'AGGLOMERATION NIORT JAZZ FESTIVAL

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Niort Jazz Festival, dont la deuxième édition se déroulera à Niort et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 29 juin au 1^{er} juillet 2022, est porté par l'association Jazz à Niort. Il a pour projet de proposer une programmation musicale riche et diversifiée autour du jazz et de ses esthétiques.

L'objectif est de toucher un public de l'agglomération et au-delà.

Le projet de festival s'appuie notamment sur un partenariat avec la SPEDIDAM (Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes) qui concourt à la programmation artistique ainsi que financièrement.

Le budget global prévisionnel de l'édition 2022 est de 380 000 euros environ (hors valorisation en nature). La participation sollicitée auprès de la CAN est de 5 000 euros.

Les crédits sont disponibles au Budget Prévisionnel 2022 au titre du soutien aux manifestations culturelles.

Ces moyens visent à favoriser la diffusion de spectacles dans le cadre du festival dans les communes de la Communauté d'Agglomération.

La participation de la CAN se justifie par :

- le soutien financier à un événement largement médiatisé contribuant au prestige culturel du territoire. Cet événement fait l'objet d'une large publicité et est accessible à tous les habitants de l'agglomération ;
- la production d'un projet visant à implanter l'évènement ou une partie de ses manifestations plus largement sur le territoire, en s'appuyant sur le réseau scolaire 1^{er} et/ou 2nd degré. C'est ainsi qu'en 2022 une initiation au jazz concernera les écoles et collège de Prahecq permettant la production d'un concert local le 16 juin. Par ailleurs un récital jazz est également prévu pour la clôture de la 5^{ème} saison à Vouillé.

L'association Jazz à Niort s'engage également à rendre compte à l'Agglomération des actions de communication menées et des références au Niort Jazz Festival générées dans les médias nationaux, régionaux et locaux et à citer la participation de la Communauté d'Agglomération dans ses supports de communication.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 000 euros sur les crédits prévus au BP 2022 à l'association Jazz à Niort ;
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document y afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué